

Ecrit par le 3 juillet 2026

Certification internationale pour le centre des congrès du palais des papes



[Le centre des congrès du palais des papes](#) et l'espace Jeanne Laurent à Avignon viennent d'obtenir [la certification ISO 20121](#). Créée à l'occasion des Jeux Olympiques de Londres en 2012, elle est destinée aux activités événementielles intégrant les principes du développement durable dans l'organisation d'évènements réguliers ou ponctuels de tous types (compétition sportive, exposition, séminaire...). Elle atteste tout particulièrement de la gestion durable de l'organisation : consommation d'eau et d'énergie, choix des fournisseurs, sécurité des employés...

« Cette certification vient récompenser les efforts déployés depuis plusieurs années par les équipes pour intégrer pleinement les principes du développement durable dans l'organisation des événements, se félicite [Avignon Tourisme](#), structure en charge de la gestion du centre de congrès de la cité des papes. Qu'il s'agisse de la gestion des ressources, de la réduction des impacts environnementaux, de l'accessibilité ou des relations avec les parties prenantes locales, toutes les dimensions ont été prises en compte pour atteindre un haut niveau d'exigence. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

Préservation du patrimoine et attachement au territoire

« Cette certification ISO 20121 est une étape majeure qui confirme notre volonté d'inscrire nos activités événementielles dans une démarche responsable, durable et porteuse de sens, complète [Florence Jullian](#), directrice commerciale d'Avignon congrès-expo. Elle reflète également notre attachement au territoire d'Avignon et à la préservation de son patrimoine exceptionnel. »

« Avec cette certification, le palais des papes, monument emblématique classé au patrimoine mondial de l'Unesco, renforce sa position. »

« Adoptée dans la continuité des engagements RSE du territoire, cette démarche s'appuie sur une gouvernance partagée, une écoute des publics, et des actions concrètes comme : réduire l'impact environnemental de nos événements, limiter les déchets générés par les événements, favoriser l'inclusion et l'accessibilité pour tous, soutenir l'économie locale et les parties prenantes de notre territoire ainsi qu'intégrer des pratiques durables dans notre fonctionnement quotidien, poursuit Avignon Tourisme. Avec cette certification, le palais des papes, monument emblématique classé au patrimoine mondial de l'Unesco, renforce sa position en tant que lieu d'accueil d'événements d'envergure internationale engagés dans la transition écologique. »

La France championne du monde... pour les textes et les normes

Ecrit par le 3 juillet 2026



S'il y a un domaine où notre pays excelle particulièrement c'est dans la production de lois, décrets, normes et circulaires en tous genres. Les services du Premier Ministre viennent de révéler quelques statistiques à ce propos. La fabrique des textes n'a jamais tourné à une telle cadence. C'est l'emballement.

Le 3 avril dernier le premier ministre ouvrait les [3^{ème} assises de la simplification, organisées à l'initiative du Sénat](#). Un énième machin pour montrer

- 1) que le sujet est important
- 2) qu'on va travailler ensemble à trouver des solutions.

Une impression de déjà beaucoup vu. Ne devrait-on pas commencer à faire simple dans la simplification ? Mais bon. A l'occasion de cette « journée importante pour la simplification » les services du Premier Ministres ont rendu public quelques statistiques. Le constat est édifiant.

Ainsi, au 25 janvier 2025, avec 359 851 textes en vigueur notre pays a atteint son record historique

En un an, alors que la machine législative n'a pas tourné à plein régime (because dissolution), le volume

Ecrit par le 3 juillet 2026

du droit en vigueur a encore augmenté. Sur les 12 derniers mois, le nombre de textes produits toutes catégories confondues (allant des articles de la constitution aux simples circulaires administratives) a cru de 1,35 %. Ainsi, au 25 janvier 2025, avec 359 851 textes en vigueur notre pays a atteint son record historique.

Si on regarde un peu dans le rétro, c'est une augmentation de 20 % en 10 ans et de 53 % sur 20 ans. Les textes c'est comme les mauvaises herbes, elles poussent vite et se multiplient constamment. Et le glyphosate est sans effet.

Les textes c'est comme les mauvaises herbes, elles poussent vite et se multiplient constamment. Et le glyphosate est sans effet.

Mais le nombre ne suffit pas. Un deuxième mouvement a également fait jour. Comme une deuxième couche. Il s'agit de la longueur des dits textes. Il sont de plus en plus longs. Ainsi, toujours selon les relevés de Matignon, l'alourdissement des droits en vigueur a cru de 2% en 2024 et de 84 % en 20 ans. Là on frise l'exploit !

Le droit français représente aujourd'hui la bagatelle de 47,6 millions de mots. Le code de la santé, de loin le champion toutes catégories, pèse à lui seul pas moins de 1,9 millions de mots.

Les réformes actuelles ne reforment pas elles alourdissent et complexifient tout

Pourquoi cette frénésie de textes, ce besoin de tout cadrer, tout normer ? Comme si cela était la solution à tout. La production de textes devient l'œuvre elle-même. Au fond pour vraiment réformer ce qui doit l'être il faut faire simple. Les réformes actuelles ne reforment pas elles alourdissent et complexifient tout. Serait-ce une protection contre l'inaction ?

La production de textes devient l'œuvre elle-même.

La lourdeur engendrée par cet excès de cadre on la ressent tous et à tous les niveaux. Les agriculteurs crèvent de la constante inflation des normes. Le secteur du BTP voit son activité terriblement ralentie. L'industrie automobile européenne se cherche un avenir entre l'électrique et le thermique. L'éducation nationale est en perpétuelle « refondation ». On annonce même une réforme complète de la justice...etc... La liste pourrait être très longue et pas un secteur n'est épargné. La gangrène quand elle est là, c'est tout le corps qui est touché. A ce stade seule l'amputation peut sauver le malade.